

4 mars 2022

PARTENAIRES AFFINITAIRES

Engagements réciproques MPCC / SPONSORS

Engagements des Partenaires affinitaires « sponsors » envers le MPCC :

- Adhérer à la philosophie du MPCC (promouvoir l'image du cyclisme en luttant contre le dopage et toute forme de triche),
- Ne pas utiliser pour nos communications (publicité ou autres) des coureurs ou membres de staff suspendus pour dopage,
- Ne pas engager dans les staffs de communication cyclisme (relations publiques, consultants, autres) des coureurs suspendus pour dopage ou personnes impliquées dans des affaires de dopage,
- Nomination chez chaque sponsor d'un contact référent,
- Encouragement des autres sponsors du cyclisme à adhérer à MPCC,
- Envoi d'une demande motivée individuelle au MPCC,
- Versement d'une contribution et possibilité de dons complémentaires
- Invitation à l'assemblée générale sans droit de vote sur proposition du président

Engagement de MPCC envers les Partenaires affinitaires « sponsors » :

- Information régulière des sponsors sur l'activité du MPCC,
- Envoi des comptes rendus de réunion (notamment sur l'application des règles entre équipes),
- Etudes des propositions des sponsors pour crédibiliser le cyclisme.